

Réunion du 7 janvier 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président
présents :

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2013/17 - Fonctionnement des collèges publics - 3126
Dotations de fonctionnement complémentaires 2013

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers établissements publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 280 512 €, dont :

- 253 080 € en faveur des quatre-vingt-dix collèges pour couvrir les frais d'abonnement à l'Espace numérique de travail en Alsace (ENTEAS), à savoir un montant de 2 812 € par collège
- 2 000 € au collège "Jean Mentel" à SELESTAT pour couvrir les frais de déménagement de la gestionnaire et de l'agent de maintenance
- 484 € au titre du remboursement de frais de transport aux cinq collèges qui se sont rendus à la manifestation "S'engager ça l'a fait" les 19 et 20 octobre 2012 à HAGUENAU, à savoir :
 - . HERRLISHEIM : 110 €
 - . MERTZWILLER : 98 €
 - . SELTZ : 105 €
 - . SOULTZ-SOUS-FORETS : 44 €
 - . WISSEMBOURG : 127 €
- 1 000 € au collège "Baldung Grien" à HOERDT pour couvrir les frais d'une action éducative de développement durable menée dans le cadre de son Agenda 21
- 6 500 € au collège "Erasmus" à STRASBOURG pour l'équipement en matériel de reprographie
- 6 500 € au collège "Grégoire de Tours" à MARLENHEIM pour l'acquisition d'un véhicule de service équipé d'une remorque
- 10 948 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :
 - . ACHENHEIM : 1 440 € (dont 1 200 € pour du matériel destiné à l'enseignement de l'éducation physique et sportive, et 240 € pour une visseuse)

- . DRUSENHEIM : 1 368 € (des extincteurs et un panneau de signalisation)
- . HOCHFELDEN : 3 140 € (mobilier ergonomique pour un élève handicapé)
- . STRASBOURG "Jacques Twinger" : 5 000 € (tondeuse à gazon autoportée équipée d'une lame à neige).

Ces subventions seront versées aux bénéficiaires dès cette délibération rendue exécutoire.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130107-74357-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 18/01/13